

Deux détenus mettent le feu à leur cellule à Champ-Dollon

En début de soirée, samedi, deux détenus ont mis le feu à leur cellule de cinq prisonniers de la prison de Champ-Dollon, à Genève. Ils ont été hospitalisés et l'un d'entre eux est grièvement blessé. L'incendie a été circonscrit par le personnel de surveillance et le SIS de Genève.

Les deux détenus ont à 18h20 volontairement bouté le feu à des pièces de mobiliers et à leurs matelas, a indiqué à l'ats le directeur de la prison, Constantin Franziskakis. Un important dégagement de fumée a déclenché des alarmes.

Le détachement incendie du personnel de surveillance de la prison et une quinzaine de véhicules du Service d'incendie et de secours (SIS) de Genève ont permis de circonscire l'incendie. La police est intervenue pour boucler le secteur et a ouvert une enquête.

L'un des deux pyromanes est grièvement blessé, a précisé M. Franziskakis. Ressortissant d'Afrique du Nord et détenu pour vol à la prison depuis janvier, il a été transporté à l'unité des grands brûlés du CHUV, à Lausanne.

L'autre incendiaire, également originaire d'Afrique du Nord, est blessé mais tiré d'affaire. Il se trouve à Champ-Dollon depuis jeudi pour une affaire de brigandage. Les trois autres prisonniers présents dans la cellule n'ont pas été hospitalisés.

«C'est incompréhensible. Ils ont mis leur santé, leur vie en péril. Celle des trois autres détenus aussi, ainsi que de tout le reste de l'établis-

sement. C'est une situation de risque maximale parce que ça va très vite», a souligné le directeur de la prison, qui a condamné un acte «insensé, irresponsable et criminel».

Les quelque 200 détenus du secteur nord de la prison ont dû être évacués temporairement vers le secteur sud. Ils ont regagné progressivement leurs unités et leur cellule, samedi, en milieu de soirée. Des contrôles ont montré qu'aucune unité n'a été touchée par la fumée, a encore dit M. Franziskakis.

Pour le directeur de la prison, cet incendie n'a aucun lien avec la surpopulation carcérale qui affecte Champ-Dollon. Il y a six ans, a-t-il expliqué, un détenu était mort après avoir bouté le feu à sa cellule qu'il était seul à occuper. A l'époque, le nombre de prisonniers dans l'établissement était de 450, contre plus de 600 aujourd'hui.

Ce seuil des 600 détenus a été franchi début janvier, alors que l'établissement est conçu pour 370 personnes. Depuis l'été dernier, une annexe de 100 places a été construite.

D'autres projets pour augmenter le nombre de places de détention sont en passe d'être réalisés. Les travaux pour la construction de l'établissement concordataire Curabilis, qui doit accueillir des détenus dangereux condamnés à l'internement, devraient bientôt commencer. Une extension de la Brenaz devrait être inaugurée en 2015. ATS